



*La commune de Court-Saint-Étienne s'emploie à conserver un cadre de vie agréable et à offrir aux citoyens un service optimal en conjuguant une politique de développement durable avec la recherche constante d'un service public dynamique, aussi elle recrute un(e)*

## Un(e) travailleur(euse) Pour le service jeunesse La Chaloupe J Court (H/F/X)

**CDR à temps plein + possibilité CDI à mi-temps à partir du 23 novembre 2025 – Échelle barémique D6**

Date d'affichage : du 2 septembre 2024 au 15 septembre 2024

**Dates de remise des candidatures -> jusqu'au 15 septembre 2024 inclus.**  
**En fonction du nombre de candidatures, il est possible que l'offre soit prolongée.**

### MISSIONS

La fonction de travailleur social s'inscrit dans une logique de l'aide individuelle qui vise à favoriser l'épanouissement personnel du jeune dans son environnement social et familial. Elle œuvre en partenariat avec les différents services dans le sens d'une aide sociale et éducative. Cette fonction s'effectue via des entretiens de jeunes et/ou de familles.

Par aide sociale et éducative, l'on entend principalement :

Un travail d'écoute, d'accompagnement, d'orientation et une intervention socio-éducative visant à aider le jeune à surmonter et résoudre ses difficultés dans le domaine familial, social, économique, administratif, juridique.

En terme éducatif, il s'agit de permettre au jeune d'émerger comme sujet social et non comme « objet social », de façon à ce que ces problématiques ne s'amplifient pas ou qu'elles ne se reproduisent pas.

Dans l'accompagnement, l'objectif sera donc de repositionner le jeune comme « acteur du changement possible ». C'est alors l'écoute (l'aide proposée s'inscrit délibérément dans un espace de liberté et de proximité où le jeune peut exprimer en toute confiance les difficultés qu'il vit, qu'elles soient internes ou externes au projet), le recadrage positif (chercher et rendre un sens ...) et la médiation (il s'agit ici d'amener le jeune à se réconcilier avec la réalité sociale, de l'accompagner, de façon à ce qu'il puisse reprendre une place d'interlocuteur reconnu dans son environnement...) qui seront les outils privilégiés.

La fonction de travailleur social s'inscrit aussi dans une logique de mission communautaire et collective. Elle vise à mettre en place pour et avec les jeunes une série d'activités selon les principes de la pédagogie du projet. Cette fonction nécessite de s'intéresser sur ce qu'il se passe sur le terrain.

Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, en lien étroit avec la direction de l'ASBL La Chaloupe AMO, le(la) travailleur(se) social(e) sera chargé(e) de :

Missions non exhaustives :

- Mise en place du conseil communal des enfants (organisation, encadrement et animation).
- Participation aux écoles de devoirs « Cour Pouce » (organisation, encadrement et animation).
- Accompagnement socio-éducatif des jeunes et des familles (accueil, orientation et démarches).
- Organisation d'activités de groupes en travaillant la mixité sociale (stages, camps, week-end d'activités).
- Travail de proximité en allant vers le public fragilisé dans les rues, les quartiers, en ville.
- Participation à la vie d'équipe de La Chaloupe.
- Se questionner sur les réponses que l'on peut apporter aux difficultés qui émergent par un travail d'analyse et de proximité.
- Proposer et initier des projets avec l'équipe et en interaction avec l'environnement (jeunes, familles, réseau associatif, politiques, travailleurs sociaux, comités de quartier, société...)
- Veiller à impliquer les jeunes et les usagers tout en les faisant réfléchir sur leurs environnements.
- Offrir un regard critique sur la société.
- Apprendre aux usagers à modéliser un projet.
- Evaluer de manière continue ses projets.

## **PROFIL**

### **Formation**

- Un diplôme de bachelier (éducateur, assistant social ou assistant en psychologie) ou un niveau CESS avec orientation sociale.

### **Compétences**

- Être une personne engagée et souhaiter participer à une société plus juste.
- Être curieux(se), à la recherche de nouveaux défis et vouloir vous investir dans un travail engagé, varié, proche de l'humain et porteur de sens.
- Aimer travailler en équipe et pouvoir également accomplir vos tâches de manière autonome.
- Avoir l'esprit analytique, critique et être capable de vous autoévaluer.
- Prendre des initiatives, voir les opportunités et savoir transformer les idées en actions.

- Avoir d'excellentes compétences interpersonnelles, relationnelles, être orienté(e) vers les personnes et les solutions.
- Savoir faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité.
- Connaître le secteur de l'aide à la jeunesse et de la jeunesse.
- Être créatif et organisé.

#### Atouts :

- Une expérience dans tout secteur/domaine qui vient enrichir votre diplôme.
- Une affinité avec le secteur associatif et particulièrement le secteur de l'aide à la jeunesse et/ou de la jeunesse.
- La capacité de soutenir les valeurs du service jeunesse La Chaloupe J Court.

### **REMUNERATION, CONDITIONS ET AVANTAGES**

- Echelle de traitement D6
- Chèque repas de 7 euros par jour presté
- Prestations de 38h00 pour un temps plein par semaine en horaire flottant du lundi au vendredi débutant de 7h54 à 09h00 et se terminant de 15h30 à 17h00. **NB : il y aura des prestations en soirée et plusieurs week-ends, ainsi que des camps avec des nuits.**
- Régime de congés équivalent au personnel statutaire, au prorata des prestations prévues
- Possibilité d'intervention sur les frais de transport domicile-travail, selon nos dispositions en vigueur
- Reprise d'ancienneté possible (dans une fonction similaire)
- Entrée en service le plus rapidement possible sous contrat de remplacement + possibilité d'un contrat cdi à mi-temps à partir du 22 novembre 2025

### **CONDITIONS D'ADMISSION**

- Être belge ou citoyen d'un état faisant partie de l'UE
- Jouir des droits civils et politiques
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction et justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer
- Réussir un examen de recrutement (épreuve écrite et épreuve orale)
- Être titulaire d'un permis de conduire B
- Être en possession d'un des diplômes requis
- Être en possession d'un extrait de casier judiciaire modèle 2 datant de moins de six mois au plus tard le jour de l'engagement

## DEPOT DE CANDIDATURE

Votre candidature avec la référence « Travailleur(se) social(e) pour le service jeunesse La Chaloupe J Court » est à introduire avant **le 15 septembre 2024 inclus** auprès de l'Administration Communale de Court-Saint-Etienne par courriel à [recrutement@court-st-etienne.be](mailto:recrutement@court-st-etienne.be) ou par courrier au :

Service du Personnel  
Rue des Ecoles, 1  
1490 Court-Saint-Etienne

### **Votre candidature doit impérativement comprendre :**

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae à jour
- Une copie du diplôme requis
- Une copie recto-verso du permis de conduire B
- Un extrait du casier judiciaire modèle 2 datant de moins de six mois à la date limite d'introduction de la candidature

---

Toute candidature ne répondant pas aux exigences reprises dans le profil de la fonction et/ou ne reprenant pas l'ensemble des documents repris ci-dessus (à l'exception de l'extrait de casier judiciaire modèle 1 datant de moins de six mois qui pourra être remis au plus tard le jour de l'entretien), à la date de clôture, sera écartée de la procédure de recrutement. En transmettant votre candidature et les documents annexes sollicités, vous acceptez expressément l'utilisation et le traitement de données à caractère personnel. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins du recrutement concerné.